

OBJET DU MARCHÉ :
MISSION DE CONCEPTION, FABRICATION ET INSTALLATION
D'UN STAND AU MAPIC (MARCHE INTERNATIONAL DE L'IMPLANTATION
COMMERCIALE ET DE LA DISTRIBUTION)
PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRES DE CANNES
DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2019

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Marché de fournitures et services

Référence du marché : 2019-07/SCALEN-MAPIC

Maître d'ouvrage : Scalen (Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine)

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 05/07/2019

Date limite de réception des offres : le lundi 26 août 2019 à 12h00 (heure de Paris)

Ateliers du Bras Vert / 49 boulevard d'Austrasie / CS 20516 /
/ 54008 NANCY CEDEX /
Tél : 03 83 17 42 00 / Fax : 03 83 17 42 10

SOMMAIRE

1. CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3
1.1 Procédure de la consultation	3
1.2 Structure de la consultation	3
1.3 Décomposition en tranches et en lots	3
1.4 Variantes.....	3
1.5 Durée du marché – délai d’exécution	3
1.6 Délai de validité des offres	3
2. CONDITIONS DE PRÉSENTATION DES OFFRES	3
2.1 Modalités de retrait du DCE (dossier de consultation des entreprises).....	3
2.2 Présentation des offres	4
2.2.1 Renseignements relatifs à la candidature	4
2.2.2 Renseignements relatifs à l’offre	4
2.3 Remise d’échantillons	4
3. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES	5
4. ANALYSE DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES	5
4.1 Analyse de candidatures	5
4.2 Jugement des offres	5
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	6
5.1 Renseignements complémentaires administratifs	6

1. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

1.1 Procédure de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée du Code des marchés publics soumis aux dispositions de l'article 146 (ancien article 28). Elle fait l'objet d'un marché portant sur la mission de conception, fabrication et installation d'un stand, dans le cadre du salon MAPIC au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (13-15 novembre 2019).

1.2 Structure de la consultation

Le **montant maximum du marché est fixé à la somme de 50 000 € TTC** (cinquante mille euros toutes taxes comprises).

1.3 Décomposition en tranches et en lots

La mission ne fait pas l'objet d'un lot.

1.4 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

1.5 Durée du marché - délai d'exécution

Le marché est passé à compter de la réception de la lettre de notification et se terminera se terminera à la fin de la réalisation de l'ensemble des prestations.

1.6 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est limité à cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2. CONDITIONS DE PRÉSENTATION DES OFFRES

2.1. Modalités de retrait du DCE (dossier de consultation des entreprises)

Le DCE peut être téléchargé sur le site www.achatpublic.com.

Il est également téléchargeable sur le site internet de l'Agence Scalen : <http://www.agencescalen.fr> (rubrique « Les appels d'offre »). Ce site est libre d'accès.

L'avis d'appel public à la concurrence fait également l'objet d'une publication dans le BOAMP.

2.2. Présentation des offres

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française, et la monnaie de référence retenue pour ce marché est l'euro.

Les offres dématérialisées devront être déposées sur la plateforme achatpublic.com (voir article 3).

Le dossier contiendra les renseignements relatifs à la candidature et à l'offre, avec les pièces suivantes :

2.2.1. Renseignements relatifs à la candidature

- Une lettre de candidature (modèle DC 1)
- La déclaration du candidat (modèle DC 2), nouveau modèle contenant les déclarations et attestations sur l'honneur prévues aux articles 45 et 46 du CMP
- La preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- La preuve que le candidat est à jour dans le paiement de ses cotisations sociales et fiscales - *les déclarations et certificats devront être délivrés par les administrations et organismes compétents*
- Un descriptif des activités du candidat avec des références (avec visuels) pour des stands déjà réalisés dans le cadre de salons professionnels pour le compte de collectivités et entreprises

2.2.2. Renseignements relatifs à l'offre

- L'acte d'engagement rempli et signé
- Le CCATP (Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières), paraphé et signé. Il est rappelé que ce cahier est à accepter sans aucune modification
- Un devis détaillé, complété par le candidat
- Un mémoire technique
- Les documents descriptifs, explicatifs et attendus, ainsi que les échantillons comme décrit au travers du CCATP

Toute offre incomplète sera immédiatement rejetée.

2.3. Remise d'échantillons

Dans l'hypothèse où le candidat souhaite remettre des échantillons, ceux-ci feront l'objet d'un envoi sous enveloppe cachetée (avec mention de la référence et l'objet du marché) par voie postale en recommandé avec AR, ou par transporteur, à l'adresse suivante : SCALEN – Agence de Développement des Territoires Sud Lorraine, Ateliers du Bras Vert, 49 Boulevard d'Austrasie, CS 20516, 54008 NANCY CEDEX, et ce dans un délai de 2 jours maximum après la date limite de dépôt de l'offre sur la plateforme du site www.achatpublic.com.

Tout échantillon transmis par le candidat retenu sera de la propriété du pouvoir adjudicateur.

Tout échantillon transmis par les candidats non retenus pourra être restitué sur simple demande, et ce dans un délai de 1 mois à compter de la date de réception de la notification.

3. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées, de manière dématérialisée, sur la salle des marchés spécialement dédiée à cette consultation hébergée sur le site www.achatpublic.com.

Date limite de dépôt des offres : lundi 26 août 2019 à 12h00 (heure de Paris).

Toute offre déposée sur le site après cette date et cette heure sera immédiatement rejetée.

Le cas échéant, en cas de problème technique sur la plateforme, les offres peuvent être :

- adressées, sur une clé USB ou en version papier, sous pli postal et en recommandé avec accusé de réception ou par transporteur, avec la mention « **copie de sauvegarde** » sur l'enveloppe, ainsi que la référence et l'objet du marché et le nom du candidat, à l'adresse suivante : SCALEN – Agence de Développement des Territoires Sud Lorraine, Ateliers du Bras Vert, 49 Boulevard d'Austrasie, CS 20516, 54008 NANCY CEDEX.
- déposées, sur une clé USB ou en version papier, sous pli avec la mention « **copie de sauvegarde** » sur l'enveloppe, ainsi que la référence et l'objet du marché et le nom du candidat, directement auprès du secrétariat de la direction de SCALEN - Agence de Développement des Territoires Sud Lorraine, Ateliers du Bras Vert, 49 Boulevard d'Austrasie à Nancy, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Dans ce cas, un accusé de réception sera remis en main propre.

Attention : *l'Agence Scalen fermera ses portes pour congés annuels du lundi 5 août au vendredi 16 août inclus*

4. ANALYSE DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

4.1. Analyse des candidatures

Seront immédiatement éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni les déclarations, certificats et/ou attestations demandés.
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation, objet de la consultation, sont insuffisantes.
- Les candidats dont l'offre n'aura pas scrupuleusement respecté le CCATP.
- Les candidats dont l'offre est remise après la date et l'heure limites.

4.2. Jugement des offres

Les offres valables seront notées sur la base des critères de pondération suivants :

1. La pertinence des propositions décrites dans sa note méthodologique et son adéquation aux attentes de l'Agence Scalen et de ses partenaires. **Coefficient 6.**
2. Le montant des prestations en euros et T.T.C. (toutes taxes comprises). **Coefficient 4.**

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1. Renseignements complémentaires administratifs

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs qui leur seraient nécessaires au cours de leur prestation, les candidats devront adresser une demande par e-mail à :

- Jacqueline Iannacone (chef de projet) – jiannacone@agencescalen.fr
- Priscilla Pierre (DGA) – ppierre@agencescalen.fr

Il est rappelé que l'Agence Scalen fermera ses portes pour congés annuels du lundi 5 août au vendredi 16 août inclus. Toute question doit donc être adressée aux personnes listées ci-dessus en dehors de ces dates.